



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

À Monsieur le maire Marc-Olivier Labelle,  
Monsieur le conseiller Michael Steimer,  
Madame la conseillère Marie-Pierre Chalifoux,  
Monsieur le conseiller Michel St-Jacques,  
Madame la conseillère Catherine Lapointe,  
Monsieur le conseiller Marc Bertrand,  
Monsieur le conseiller Michel Larente.

Monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier

**Mesdames,  
Messieurs,**

**AVIS SPÉCIAL** vous est donné par Marc-Olivier Labelle, maire, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil est convoquée par les présentes pour être tenue à la salle communautaire et par vidéoconférence, située au 10, rue de la Mairie, Saint-André-d'Argenteuil, à 19 h 30, le 17 décembre 2020 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1 Ouverture de la séance;
- 2 Adoption du contenu de l'avis de convocation;
- 4.1 Adoption du second projet de règlement numéro 47-21-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 47 de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil afin de créer les zones RU2-169.2 et RU2-170.2 et d'y autoriser l'usage HABITATION 2 et permettre les immeubles de 3 étages dans la zone RU1-195
- 4.2 Adoption du règlement numéro 44-3-2020 modifiant le règlement de construction numéro 44 de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil afin de modifier les règles d'immunisation applicables aux constructions, ouvrages et travaux réalisés dans une zone inondable ;
- 4.3 Adoption du règlement numéro 101 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau;
- 12 Période de questions;
- 13 Levée de l'assemblée.

**Donné ce 14 décembre 2020**

**BENOÎT GRIMARD,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**